

**Ouverture du Séminaire Programmation conjointe
Discours du Ministre délégué chargé du Développement, M. Pascal Canfin**

(Bruxelles, 8 novembre 2012)

Monsieur le Commissaire,
Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie pour votre présence à ce séminaire.

L'origine de cette initiative vient, comme vous vous en souvenez Monsieur le Commissaire, de notre premier entretien lors de mon premier déplacement à Bruxelles, quelques semaines à peine après ma prise de fonctions. Nous avions lors de ce premier échange débattu de la portée des conclusions du Conseil de mai 2012 sur l'Agenda pour le changement et en particulier de l'importance de la programmation conjointe européenne et de la nécessité de lui imprimer un élan tel, que tous les Etats membres soient pleinement convaincus de sa légitimité, de son utilité et de son potentiel.

J'ai souhaité que ce séminaire se tienne ici à Bruxelles, et non à Paris, car c'est ici que l'Europe du développement se construit. En tant qu'ancien parlementaire européen, j'ai pris l'habitude et le goût de venir à Bruxelles. Je tiens aussi lors de chacun de mes déplacements internationaux à rencontrer le/la délégué-e de l'Union européenne. Nous, Européens, avons fait le choix collectif de déléguer une part importante de notre aide au développement à l'Union européenne. Ce choix, c'est celui d'atteindre ensemble une taille critique que seuls, nous ne pourrions avoir. Ce choix nous engage :

- vis-à-vis de nos citoyennes et citoyens dans chacun des Etats-membres qui nous demandent des comptes sur l'utilisation et l'efficacité de cette aide.
- Vis-à-vis de nos partenaires qui attendent de nous de la cohérence.

En prenant l'initiative de ce séminaire, ici à Bruxelles, la France a souhaité procéder à un premier retour d'expérience, du terrain de l'exercice de la programmation conjointe dans les pays pilotes. Car nous sommes convaincus que la réflexion sur la programmation conjointe doit avant tout faire l'objet d'une approche pragmatique.

L'un des premiers objectifs de ce séminaire est bien entendu de **nous rassembler**, c'est-à-dire de rassembler les acteurs européens qui, sur le terrain et dans les capitales, travaillent à mettre en œuvre de la façon la plus efficace des politiques de développement au bénéfice de nos partenaires : la programmation conjointe s'inscrit en effet dans le débat plus large de l'harmonisation de nos actions respectives et de la maximisation de leur impact.

Je me réjouis à cet égard de la présence aujourd'hui de très nombreux représentants des différents Etats-membres qui ont répondu présents à cette invitation.

Pourquoi la programmation conjointe ? Pour lancer les débats, je résumerais mon propos en trois points : efficacité, cohérence et visibilité de l'aide européenne.

- **L'Efficacité.** C'est un objectif plus que jamais d'actualité. La nécessité de redressement des comptes publics de nombreux Etats-membres met sous pression les budgets consacrés à l'aide publique au développement. La France a stabilisé son aide publique au développement notamment grâce à l'affectation de 10% des revenus de la taxe française sur les transactions financières. L'enjeu est aujourd'hui de **devoir faire mieux avec des moyens souvent au mieux constants**. Nous n'avons pas les moyens de l'éparpillement.

Car les besoins restent immenses. Je pense par exemple à la zone Sahel, où nous ne pourrons rétablir durablement la sécurité sans développement. Je pense également au soutien que nous devrons apporter aux pays en développement pour faire face au **défi de l'adaptation au changement climatique**.

Or, en **exploitant toutes les synergies et complémentarités qui existent entre nous, la programmation conjointe nous permet d'augmenter notre efficacité et notre impact**. C'est l'une des raisons pour lesquelles la programmation conjointe a été au cœur des discussions dans le cadre de la préparation du Forum de Busan sur l'efficacité de l'aide.

- **Le deuxième impératif, c'est la cohérence vis-à-vis de nos partenaires. Quelle lisibilité pour notre action en tant qu'européen si nos actions bilatérales viennent en concurrence ou en contradiction avec celles des actions des délégations de l'Union européenne et réciproquement?** Il nous faut **aller plus loin** dans la mise en cohérence de nos actions bilatérales, si nous souhaitons être des **partenaires capables** d'apporter des réponses adaptées et cohérentes aux besoins de nos partenaires du Sud. Je suis certain qu'il est possible de nous inscrire dans un diagnostic et une stratégie partagée tout en conservant la possibilité pour les Etats-membres d'investir de manière bilatérale les secteurs spécifiques qu'ils jugent prioritaires.

L'exercice de programmation conjointe européenne offre, à cet égard, un cadre de concertation adapté pour harmoniser nos interventions. L'élaboration d'un **diagnostic commun** sur la stratégie de développement et d'une **réponse concertée** doit nous permettre de mieux articuler notre présence sectorielle, et d'accroître notre impact collectif.

- Le dernier point, c'est la **visibilité de notre action. Visibilité pour nos citoyens, visibilité pour les populations chez nos partenaires**

Le paysage mondial de l'aide a changé. Des pays, il y a peu récipiendaires, deviennent de nouveaux donateurs. Or, malgré l'importance de son aide, l'Europe paraît souvent en retrait faute de valoriser son aide. Ni les citoyens européens, ni nos partenaires ne réalisent que l'Union européenne, à travers ses Etats-Membres et la Commission européenne contribuent à 60% de l'aide au développement mondiale alors qu'elle ne représente qu'un quart du PIB mondial. Cette coordination renforcée est indispensable à notre visibilité collective. Cette visibilité n'est possible que si chacun de nous inscrit son action dans une stratégie commune identifiable par nos partenaires et leurs populations.

C'est pourquoi il est important aujourd'hui d'entendre le retour d'expérience des cinq pays qui ont engagé l'exercice cette année (l'Ethiopie, le Ghana, le Guatemala, le Laos, et le Rwanda), de la phase de concertation locale à l'adoption d'un document conjoint.

C'est pourquoi, il est important de tirer ensemble les leçons de ces premiers retours du terrain et de partager les bonnes pratiques en matière de coordination afin d'aborder les prochaines étapes de l'exercice et je me réjouis d'entendre les témoignages des uns et des autres même si je ne pourrais malheureusement pas suivre l'ensemble du séminaire.

Avant de laisser la parole au Commissaire Andris Piebalgs, que je remercie d'avoir accepté d'être présent à nos côté ce matin, je voulais conclure en vous répétant le message que je porte à mes partenaires dans chacun de mes déplacement : en tant que pays européen, notre aide a deux drapeaux, notre drapeau national respectif et le drapeau européen que nous avons en commun.

Je vous remercie de votre attention./.